Cluster
Maritime Français
Cap sur la croissance bleue

LES ACTIVITÉS MARITIMES AU CŒUR

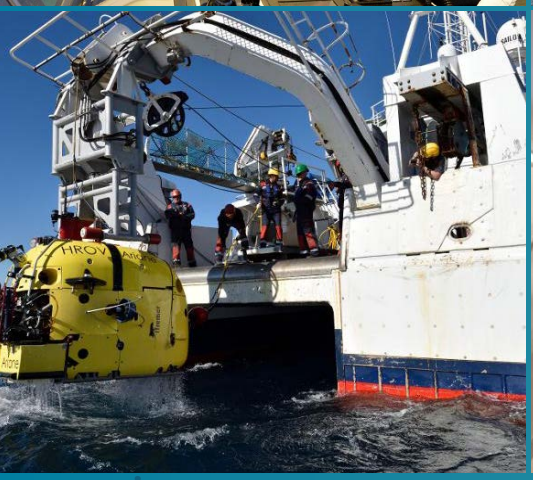

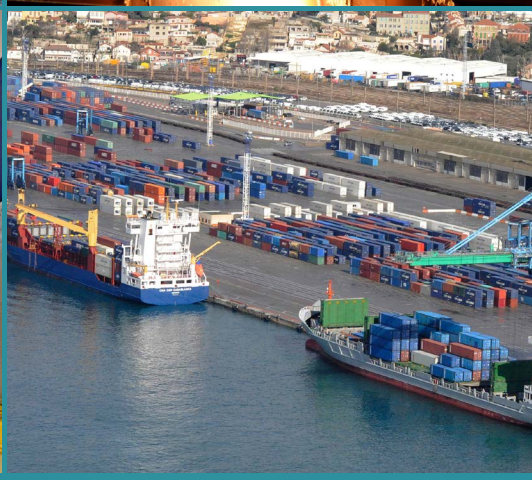

DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA TRANSITION ÉCO-ÉNERGÉTIQUE

Cap sur la relance bleue !

Il y a une année, et cela peut nous paraître un siècle, j'ouvrais l'édition annuelle de cette plaquette, sans me douter de la catastrophe sanitaire et économique qui allait s'abattre sur la planète.
Aujourd'hui, nous vivons masqués et confinés sans trop savoir de quoi demain sera fait.
La crise sanitaire que nous traversons, la crise économique que nous vivons pour de nombreux mois encore à n'en pas douter, nous conduisent à revoir toutes nos prévisions et nos projets.
Beaucoup d'acteurs de l'économie maritime sont fortement impactés voire pour quelques uns, ils vivent un arrêt quasi total de leurs activités.
Mais si cette épreuve d'une ampleur inédite depuis la seconde guerre mondiale souligne les faiblesses de nos économies, elle doit aussi nous montrer nos forces, nos atouts et le potentiel que notre filière maritime, ses femmes et ses hommes, et notre géographie offrent à notre Pays.
Les fondamentaux ne sont pas changés par la crise, l'économie bleue est toujours un vecteur de croissance.

« Il nous faut créer les emplois de demain par la reconstruction écologique qui réconcilie production et climat avec un plan de modernisation du pays. Cela passera aussi par l'accélération de notre stratégie maritime. Nous qui sommes la 2ème puissance océanique mondiale » **Emmanuel Macron, Président de la République, Discours du 14 juin 2020**

Joignant les actes à la parole, depuis le 6 juillet, le gouvernement français dispose d'un ministère de la mer. Cela n'était plus arrivé depuis bientôt 30 ans.
Le cap sur la croissance bleue est le chemin de la relance.
Ensemble, acteurs privés et acteurs publiques, nous devons, plus que jamais, suivre cette route.
La coalition pour la transition écologique et énergétique du maritime (T2EM) lancée en présence du Président de la République en décembre 2019, en partenariat avec l'ADEME, nous ouvre la voie. Elle permettra à l'ensemble des acteurs de la filière maritime, en inter connexion avec d'autres écosystèmes, de mieux connaître ses impacts environnementaux et les chemins de solutions, pour atteindre une décarbonation de l'économie française, de nos territoires littoraux et assurer une compétitivité durable de notre filière.
La relance de l'économie française doit être industrielle, sociale et environnementale.
La filière maritime tricolore, s'appuyant notamment sur ses territoires métropolitains et ultramarins, et sur ses entreprises dont beaucoup sont leaders à l'international, saura quoiqu'il advienne, répondre à ce défi majeur pour notre pays et pour la planète.

#CapsurCroissanceBleue

Frédéric Moncany de Saint-Aignan,
Président du Cluster Maritime Français

Sisterships PONANT - ©Studio Ponant- Laurence FISCHER

Un commandant téléopérant son navire par lien satellitaire - ©SEAWOL

Première nacelle Haliade 150-6MW destinée au champ éolien de Saint-Nazaire - ©Tim Fox / GE Renewable Energy

Formation à l'ENSM, site de Saint-Malo - ©Arnaud Bouissou / ENSM

Un ostréiculteur travaillant dans son parc - ©Comité National de la Conchyliculture

L'économie maritime française

La France, forte de 11 millions de kilomètres carrés de zone économique exclusive, dont 97% se trouvent en Outre-mer, dispose du 2ème espace maritime mondial.

92 milliards €
VALEUR DE PRODUCTION

360 000
EMPLOIS

Chiffres 2020 du CMF

Facteur 20

Une vision de la filière maritime

L'économie maritime française est composée de 5 secteurs traditionnels et de 5 secteurs émergents.
Pour atteindre l'objectif d'un développement durable de l'économie maritime, ces secteurs devront utiliser le dynamisme de 8 secteurs transverses communs à tous les secteurs de l'économie française et s'appuyer sur 2 atouts maîtres de notre pays : sa zone économique exclusive et les entreprises maritimes leaders mondiaux dans leur domaine.

Cluster Maritime Français

LES SECTEURS TRADITIONNELS

- Transports
- Pêche et produits de la mer
- Industrie navale et nautique
- Câbles sous-marins
- Ressources énergétiques

LES SECTEURS ÉMERGENTS

- Aquaculture
- Tourisme et croisière
- Biotechnologies
- Énergies renouvelables
- Ressources minérales

LES SECTEURS TRANSVERSES

- Sciences et innovations
- Services
- Sûreté et sécurité
- Surveillance
- Environnement
- Formation
- Infrastructures
- Numérique

LES ATOUTS

- Atouts géographiques
- Atouts industriels

L'équipe de France du Maritime à l'occasion des 20 km de Paris

Le Cluster Maritime Français

Le Cluster Maritime Français (CMF) rassemble tous les acteurs de l'écosystème maritime, de l'industrie aux services et activités maritimes de toute nature. Il est aujourd'hui composé de plus de 430 entités : entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formation, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine nationale.
Le CMF est au service de ses membres, en tant que facilitateur pour le développement de leur business et l'émergence de nouveaux projets innovants. Il accompagne ses membres dans le développement durable et responsable de leurs activités et de leurs projets, en France et à l'international.

Trois actions clés

• Communication institutionnelle

Il assure le rayonnement de l'économie maritime, de ses secteurs stratégiques et de l'excellence de ses acteurs, ainsi que des atouts géographiques de la France et de ses richesses en mer.
Le CMF soutient également l'innovation française, la recherche, la formation, ainsi que les initiatives en faveur de la protection de l'environnement et de l'exploitation durable des ressources en mer.

• Synergies opérationnelles

Le CMF crée des synergies entre acteurs du maritime, pour que toute l'économie puisse profiter des capacités d'innovation et des opportunités de business qu'offrent les activités en mer.
Le CMF met en relation ces acteurs, au quotidien et à l'occasion de groupes de travail ou d'événements qu'il organise pour ses membres.

• Actions d'influence

À la demande de ses membres pour des dossiers stratégiques et essentiels à l'intérêt de l'ensemble de la filière maritime, le CMF intervient auprès des décideurs et des Pouvoirs Publics, au premier rang desquels le ministère de la mer.
Avec le Comité France Maritime (CFM), co-présidé par le Président du CMF et le Secrétaire Général de la mer, ouvert aux acteurs privés membres du CMF et aux Régions, il contribue à une meilleure réactivité face aux défis du développement de l'économie bleue.

Cap sur l'innovation

Le CMF soutient l'innovation, indispensable pour la croissance et omniprésente dans le secteur maritime français. Innovations numériques, technologiques ou environnementales, elles concernent tous les secteurs et activités maritimes.

Parmi les travaux menés par le CMF pour soutenir ces innovations françaises :

GROUPES SYNERGIES

- **Drones et navires autonomes**
- **Cybersécurité maritime**
- **Bioressources marines**
- **Grands fonds marins**
- **Énergies marines renouvelables**
- **Attractivité des métiers de la mer**

INITIATIVES

- **2014 : Observatoire « Cap sur l'égalité professionnelle homme / femme »**
- **2016 : Observatoire des Énergies de la mer - www.merenergies.fr**
- **2019 : Programme navire autonome avec le CNES et le GICAN**
- **2020 : Coalition pour la transition éco-énergétique du maritime en partenariat avec l'ADEME**
- **2020 : Guide des bonnes pratiques relatives aux drones maritimes**
- **2020 / 2021 : Diffusion des bonnes pratiques sur l'égalité homme / femme**

Cap sur la transition éco-énergétique !

Le Cluster Maritime Français a lancé un grand projet en 2020 pour répondre à l'urgence climatique et environnementale. Dans une approche systémique, à la fois française et internationale, en partenariat avec l'ADEME ainsi que des fédérations et entreprises cofinanceurs, le Cluster contribue à la définition de la vision des acteurs pour atteindre les objectifs fixés d'ici à 2050 afin de réussir la transition éco-énergétique. Une plateforme numérique est en cours de développement avec trois composantes pour accélérer et mettre en œuvre cette vision :

- Un système d'information avec des données vérifiées et partagées, la valorisation des projets engagés ainsi qu'un panorama global des enjeux, positionnements, solutions et besoins des acteurs
- Un système d'aide à la décision pour connecter les démarches et tracer les chemins des solutions et modèles qui permettront d'atteindre les objectifs à 2050
- Un système de pilotage pour la mise en œuvre des solutions retenues, l'animation des projets collaboratifs et la création des dispositifs dédiés. Les partenaires et membres pourront ainsi travailler dans une démarche de «Lab» dédié à la transition éco-énergétique et accélérateur de synergies, s'appuyant sur une FrenchSea-Tech connectée au meilleur de l'innovation du maritime et d'autres secteurs.

Retrouvez le détail des travaux et les réalisations concrètes de ces actions sur le **site web du CMF www.cluster-maritime.fr**

Le CMF et ses membres dans le monde

En Outre-mer : ***le CMF a favorisé la création de 7 Clusters Maritimes d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon) pour rassembler les acteurs maritimes locaux, porter leurs projets et développer le secteur maritime de leurs territoires. Le CMF est partenaire de la FEDOM (Fédération des Entreprises des Outre-Mer) afin de dynamiser l'économie bleue en Outre-Mer.***

En Europe : ***au niveau européen, le CMF a suscité la création du « European Network of Maritime Clusters » (ENMC) qui vise à renforcer la communauté maritime européenne et peser sur les décisions et dans l'élaboration des politiques. Il a également conclu un accord de coopération bilatéral pour développer la croissance bleue avec la Chambre de Commerce Franco-Norvégienne, avec laquelle il a co-organisé le E-Forum – A Smart & Clean Ocean en octobre 2020.***

À l'international : ***Afin de promouvoir et renforcer l'action des entreprises françaises de l'économie maritime à l'international, le CMF a créé en Asie des comités maritimes, en partenariat avec les Chambres de Commerce françaises locales, à Singapour et à Mumbai.***
Le CMF soutient les actions organisées avec la Team France Export.
Le CMF est, par ailleurs, partenaire des nouveaux Clusters Maritimes en Afrique : le Cluster Maritime Francophone des Pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale, et le Cluster Maritime en Tunisie.
Le CMF est également partenaire du MEDEF International et des Conseillers du Commerce extérieur de la France qui apportent soutien opérationnel et expertises aux entreprises françaises. En 2020, le CMF et les CCE experts de l'économie maritime (GEEM) ont publié un rapport intitulé « Economie maritime durable : en avant toute ! «

Retrouvez l'annuaire des membres sur le site web du CMF :
www.cluster-maritime.fr

Graphisme : Ilago - 2020 - © Visuels en couverture : ENSM, EDF, Ponant, Ifremer, Port de Marseille Fos